



26 août 2019

Election au Conseil des Etats 2019 Huit candidats pour le canton du Valais

Huit candidats se présenteront le 20 octobre prochain lors de l'élection au Conseil des Etats. Ils ont déposé leurs candidatures selon les dispositions légales, par écrit auprès de la Chancellerie d'Etat avant ce lundi à midi.

Dans l'ordre du dépôt des candidatures, les candidates et candidats au Conseil des Etats sont :

- **Cyrille FAUCHERE**, Conseiller communal, député, constituant, collaborateur scientifique UNIFR, Bramois
Michael KREUZER, Gemeinderat, Verfassungsrat, Sozialarbeiter FH, Visp
Liste présentée par :
Union démocratique du centre (UDC) – Schweizerische Volkspartei (SVP)
- **Beat RIEDER**, Ständerat, Wiler
Marianne MARET, Députée et ancienne présidente de commune, Troistorrents
Liste présentée par :
Les partis C du Valais / Die Walliser C-Parteien (PDCVR, CVPO, CSPO)
- **Mathias REYNARD**, Conseiller national, Savièse
Brigitte WOLF, Biologin, Bitsch
Liste présentée par :
Parti socialiste / Sozialdemokratische Partei
Les Verts / Grüne
- **Philippe NANTERMOD**, Conseiller national, Morgins (Troistorrents)
Liste présentée par :
PLR.Les Libéraux Radicaux Valais / FDP.Die Liberalen Wallis
- **Jacqueline LAVANCHY**, Communication en environnement, Martigny
Liste présentée par :
Graines de Futur

L'élection au Conseil des Etats relève du droit cantonal. Les représentants du canton du Valais sont élus selon le système majoritaire, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour.

Un éventuel deuxième tour de scrutin a été fixé au dimanche 3 novembre 2019. Le cas échéant, le dépôt des candidatures devra avoir lieu jusqu'au mardi 22 octobre 2019 à 17.00 heures au plus tard.



Personne de contact

Maurice Chevrier, chef du Service des affaires intérieures et communales (SAIC), 027 606 47 55